



Procès verbal de l'Assemblée Générale Du 28 septembre 2016 à 20H30

Présents/excusés/absents :

Présents		
Sou des écoles	DARIEN Stéphanie	Présidente - Parozet
	FEREYROLLES Nadège	Trésorière - Parozet
	FEUERSTEIN Céline	Secrétaire - Parozet
Mairie	ROBBEZ Daniel	
Ecoles	TABERLET Murielle	Perdtemps maternelle
	FERROLLET Yvon	Perdtemps élémentaire
	JEANNEROD Myriam	Parozet maternelle
	ALBRIEUX Camille	Parozet élémentaire
Parents	LECUYOT Valérie	Association 'Le Parozet'
	TROPHARDY Hélène	Parozet
	NUNINGER Stéphanie	Parozet
	RICE Andréa	Parozet
	LYAU Louisa	Parozet
	CARLIER Virginie	Parozet
	MELTZ Hervé	Parozet
	CARRIERE Viviane	Association Enfants de Perdtemps
	BEANI Cécile	Vertes campagnes
	MARINO Mila	Vertes campagnes
	BOUDIER Marjorie	Vertes campagnes
	CHARRE Muriel	Vertes campagnes
	BERAUD Emilie	Vertes campagnes
	PERRIN Sandra	Vertes campagnes
	GAUER Audrey	Vertes campagnes
LOISEAU Edlira	Vertes campagnes	
Excusés		
DEBITON Séverine		Parent
Absents		
Vertes campagnes maternelle		
Vertes campagnes élémentaire		

1. Introduction / Mot de la présidente :

* Présentation des membres du bureau aux personnes présentes.

Depuis quelques années, les membres du bureau émettent le souhait de passer la main. Malgré des membres très actifs, aucun ne souhaite reprendre un poste dans le bureau.

Cette Assemblée Générale est donc un peu spéciale car toutes les personnes du bureau sont démissionnaires cette année (leurs enfants ne sont plus scolarisés dans les écoles concernées).

Une communication exceptionnelle a été faite en ce sens depuis plusieurs mois. Nous remercions la mairie qui nous a permis de publier une page spéciale, entière dans l'écho de Gex à ce sujet (voir annexe à la fin).

* Remerciements :

- à la mairie pour le prêt de la salle Perdtemps, de la salle des fêtes et pour la publicité
- aux employés municipaux pour leur travail et leur aide,
- aux directeurs et enseignants des écoles pour faire passer nos messages,
- aux parents présents
- aux membres actifs du Sou des écoles, peu nombreux mais toujours très motivés, pour leur engagement.

2. Actions menées en ce début d'année :

* Présence d'un membre du SOU dans les réunions parents/professeurs de début d'année pour présenter le Sou des écoles et essayer de recruter de nouveaux parents en vue du renouvellement du bureau.

* Modification du mode de communication pour les bourses : Envoie de mails que les directeurs font suivre aux parents. Ajout du lien doodle pour l'appel aux bénévoles (aide aux bourses) directement dans les emails pour toucher plus de monde.

3. Bilan comptable de l'année 2015-2016 :

Recettes/Dépenses	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nb d'enfants scolarisés	957	940	1002	994	996	1 003	1 049
Cotisation des parents	3 300 €	3 022 €	3 534 €	3 763 €	2 938 €	2 274.12 €	2 654 €
Subvention Mairie	3 800 €	3 800 €	3 800 €	3 800 €	4 350 €	4 000 €	4 000 €
Bourse aux skis	1 538 €	3 565,18 €	1 934 €	4 502.15 €	1 696.52 €	3 062.20 €	6 884.85 €
Bourse aux jouets/vélos	1 680 €	958,81 €	1 671 €	1 694.98 €	908.40 €	1 414.32 €	2 189.42 €
Vide grenier	2 189 €	1 965,32 €	2 585 €	2 185.91 €	1 588.03 €	2 433.65 €	2 842.58 €
Bourse aux vêtements	-	399,51 €	741 €	1 063.88 €	1 436 €	1 445.60 €	1 816.99 €
Dépenses frais fonctionnement	-66 €		-200 €	- 771.17 €	- 1 548.07	- 741.82 €	- 655.40 €
Somme versée aux écoles	12 441 €	13 711 €	13 026 €	12 917 €	14 442 €	15 045 €	15 735 €
	0	0	1 039 €	3 321.75 €	3 073.12 €	1 156.93 €	3 997.44 €

Cotisations : La cotisation des parents, non obligatoire est de minimum 6€/enfant. Merci aux parents qui versent cette cotisation. Certains donnent plus, d'autres pas du tout.

Bourse aux skis : Bénéfices exceptionnels cette année !!

Bourse aux vêtements : Beaucoup de travail et de manipulation de vêtements. C'est la manifestation qui demande le plus pour les bénévoles. Le côté puériculture fonctionne très bien mais beaucoup de personnes n'ont pas su qu'elle concerne aussi les adultes.

L'attribution à l'avance des numéros de fiche (via internet) facilite grandement le temps des dépôts.

4. Utilisation des subventions en 2015-2016

Ecole	Montant	Utilisation
Parozet maternelle	2 145 €	Sorties raquettes Spectacle de la compagnie « Pois de senteur »
Parozet élémentaire	2 865 €	5 demi-journées de ski alpin Activité Tennis
Vertes C. maternelle	2 820 €	Achat de jeux pour chaque classe Financer 2 sorties scolaires Achat de consommable pour l'école
Vertes C. élémentaire	3 855 €	Participation aux frais de fin d'année (spectacle)
Perdtemps maternelle	1 695 €	Spectacle de Noel Cadeaux collectifs et abonnements pour les classes
Perdtemps élémentaire	2 355 €	« non communiqué à ce jour »

5. Election du bureau :

Tout le bureau est démissionnaire cette année.

Un document présentant les diverses tâches qu'un engagement implique est présenté aux personnes présentes (il est également disponible sur le blog du SOU et en annexe à la fin de ce PV).

Quelques parents présents (membre déjà actif ou nouveau) sont intéressés pour reprendre le bureau mais souhaitent voir le déroulement d'une bourse avant. D'autres ne seraient disponibles qu'à partir de la prochaine rentrée scolaire.

L'organisation de la bourse aux skis (14/15 octobre) devra permettre à ces personnes de voir comment se déroule l'organisation du côté présidence et comptabilité et d'aviser si oui ou non, elles décident de s'engager.

**Les membres actuels du bureau sont donc réélus afin de pouvoir gérer l'association cette année.
Les activités seront mises en veille jusqu'à ce qu'un nouveau bureau soit élu.**

Pour cela, une assemblée générale extraordinaire pourra être organisée courant janvier si le renouvellement du bureau peut se faire avant la prochaine rentrée scolaire.
A défaut, la prochaine AG (rentrée 2017) devra statuer sur une reprise du SOU ou sa dissolution.

6. Calendrier des manifestations 2016-2017 :

- * 15 octobre 2016 : Bourse d'hiver
- * à ce jour « suspendue » : Bourse aux jouets/vélos/multimédias
- * à définir : Bourse aux vêtements
- * à définir : Vide grenier

Le calendrier des manifestations 2017 sera fixé avec la Mairie de Gex en fin d'année 2016.

7. Dialogue entre le Sou, les directeurs/trices des écoles, les associations des écoles et les parents :

Le Sou des écoles de Gex sollicite les directeurs, directrices d'écoles ainsi que les présidents et présidentes d'associations d'écoles afin de faciliter la communication entre le SOU et les parents. Nous leur demandons d'accepter de transférer les publications du SOU via les adresses mail que les parents ont bien voulu communiquer en début d'année scolaire.

Nous les en remercions par avance. Seul un travail COMMUN pour les enfants peut amener à faire de grandes choses !

Nous avons tous un même but : améliorer la qualité de vie à l'école de nos enfants.

Nous souhaitons aussi qu'ils nous communiquent les diverses activités qu'ils ont pu mettre en œuvre avec ce que leur verse le SOU des écoles afin de pouvoir le communiquer aux parents.

8. Comment aider le SOU ? :

Les parents et maîtres d'école peuvent nous aider :

- en participant aux manifestations, en étant présents pour donner un coup de main quel qu'il soit selon leurs disponibilités,
- en cotisant à l'association,
- et aussi en nous apportant des idées...

9. Clôture de la séance :

Clôture de la séance par une verrée, bonbons et petits gâteaux.

10. Annexes

- Article de l'écho de Gex

- Tableau des tâches réparties entre le bureau et tous les membres du SOU.



ZOOM SUR...



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles de Gex, c'est quoi ? Ça sert à quoi ?

Tout le monde en entend parler ! Mais personne ne sait vraiment pourquoi il existe, ni pourquoi il est si important pour nos enfants.

« Le Sou », comme on l'appelle, est une association loi de 1901, à but non lucratif, formée de parents d'élèves bénévoles dont le seul but est de rassembler des fonds pour donner des moyens supplémentaires aux enseignants afin qu'ils puissent dépasser le cadre de l'école et agrémenter l'année scolaire de sorties, de spectacles, d'achats de livres, de jeux, mais aussi financer des activités sportives (moniteurs pour les sorties ski, par exemple).

Pour cela, l'association organise 4 manifestations tout au long de l'année : une bourse aux skis, aux jouets/multimédia/vélos, aux vêtements/matériel de puériculture et un vide-greniers à l'espace Perdtemps. Elle participe également au défilé de la fête l'Oiseau de Gex (mais ça, c'est pour le plaisir et décompresser en fin d'année...).

Tous les bénéfices de ces ventes sont redistribués aux 6 écoles maternelles et primaires publiques, au prorata du nombre d'élèves. En 2015-2016, le Sou des Écoles a reversé 15 735 € aux 1 049 élèves de Gex. De quoi faire de belles activités.

Aujourd'hui, le Sou des Écoles est en danger !

L'engagement des parents reste insuffisant, et les membres du bureau doivent être renouvelés à la rentrée ; leurs enfants ont grandi et ne seront plus scolarisés dans ces écoles l'an prochain. Il faut passer la main ! Oui mais... personne ne se présente...

Il est inenvisageable que le Sou s'arrête comme ça après autant d'années alors qu'il a encore énormément à apporter à nos enfants !

Mais comment a-t-on pu en arriver là ? À l'origine (il y a fort longtemps), il n'existait qu'une seule école à Gex, l'école Perdtemps. Puis, Gex s'est agrandi, au fur et à mesure les écoles de Parozet et des Vertes Campagnes sont venues accueillir nos bambins. Tous les parents se sont joints au Sou des Écoles existant pour ne former qu'une association commune aux trois groupes scolaires.

En parallèle, chaque école a voulu organiser de petites actions (kermesse, vente de gâteaux, de fleurs, de sapins, organisation de tombolas, marché de Noël, etc.) pour avoir un complément de revenus. Elles ont dû, pour cela, créer leur propre association. C'est ainsi que sont nées « Les Enfants de Perdtemps », « Le Parozet », « La verte Altitude » ou « Les Petits Campagnards ». Il est vrai qu'en tant que parent, avec un certain manque d'explication du pourquoi du comment de toutes ces associations, on se sent davantage concerné par l'association de l'école de notre enfant plutôt que par le Sou qui nous paraît bien loin... et pourtant, le Sou et l'association de l'école sont complémentaires ! Elles contribuent TOUTES à améliorer le quotidien des enfants.

Si vous pouvez être à la sortie de l'école : vous pouvez aider à la vente de gâteaux. Si vous ne pouvez pas : vous pourrez certainement aider à l'une des 4 bourses du Sou (elles se déroulent sur un week-end). Ces associations permettent à chaque parent, en fonction de ses disponibilités, de donner un peu de temps pour leur bon fonctionnement...

Aujourd'hui, l'engagement des parents reste très inégal en fonction des écoles (62 % à Parozet, 25 % des Vertes Campagnes et 12 % à Perdtemps). Pourtant les bénéfices sont reversés équitablement à toutes les écoles.

Nous ne sommes que 12 parents bénévoles réguliers qui participons à l'organisation et à la gestion du Sou. D'autres parents (et même grands-parents) nous aident ponctuellement en donnant 1h ou 2h de leur temps... c'est super mais insuffisant ! Cette aide, si elle était plus importante, permettrait de partager et répartir le travail.

Aider le Sou des Écoles

C'est simple : quand vous recevez le petit papier via votre école qui annonce une manifestation, il y a toujours besoin d'aide... Un petit mail et hop, vous êtes contacté et vous pouvez nous aider.

Vous pouvez nous aider si :

- vous avez des talents d'organisateur, décorateur, bricoleur, serveur, animateur, photographe, pâtissier, etc.
- vous pouvez distribuer nos tracts de manifestations chez les commerçants,

- vous n'avez aucun talent particulier mais vous avez envie de partager de bons moments avec d'autres parents !
- vous avez envie de faire la fête au défilé du char de l'Oiseau.

Alors n'hésitez plus, et contactez-nous !

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur notre blog pour être avisé de toute l'actualité du Sou des Écoles.

<http://soudesecolesgex.canalblog.com>

À la prochaine assemblée générale (courant octobre 2016), Stéphanie Darien, présidente, Nadège Fereyrolles, trésorière et Céline Feuerstein, secrétaire seront démissionnaires.

Le Sou des Écoles a besoin d'une nouvelle équipe pour que l'association vive encore au sein de nos écoles. Venez nombreux à cette assemblée générale ! Le passage de relais pourra se faire en douceur mais il doit obligatoirement se faire cette année. Vous pourrez bientôt trouver sur le blog un descriptif du travail que demande l'organisation d'une telle association. D'ici là, si vous avez des questions ou remarques, vous pouvez nous contacter par email : soudgex01@hotmail.fr Toute l'équipe du Sou vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !



Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Assemblée Générale	Bourse d'HIVER	Bourse JOUET, VELOS et MULTIMEDIA		Inscriptions Vide Grenier	Vide GRENIER	Bourse VETEMENTS et PUERICULTURE	FETE de l'OISEAU	
				Préparation inscriptions au Vide grenier	Inscription au Vide grenier			
Préparation AG		Réunion pour le calendrier des salles (mairies)		Envoie et gestion des cotisations	Plan et places du Vide grenier		Préparation du calendrier prévisionnel	Rangement du local
Présentation réunions de rentrée/écoles								Repas de fin d'année
Mise à jour blog rentrée, convocation AG.								
Demande pose des bornes (mairies)								
Contacteur les professionnels du ski								

Les dates sont soumises à modification en fonction des dates que la mairie nous accorde pour l'espace Perdtemps.

Cette organisation n'a rien d'obligatoire et peut être modifiée par les membres du bureau en place. Les tâches sont actuellement organisées ainsi mais il arrive souvent que les membres du bureau s'entraident sur une tâche.

Légende :

Tâches réparties entre Tous les membres du SOU (Présidente + Trésorière + Secrétaire + bénévoles) => Se référer à la liste des tâches pour la préparation d'une manifestation (quasi identique à chaque fois).
Tâche effectuée par la Présidente
Tâche effectuée par la Trésorière
Tâche effectuée par la Secrétaire
Tâche effectuée en commun par Le Bureau (Présidente + Trésorière + Secrétaire)

Tâches relative à chaque organisation d'une manifestation

	Déclaration à la mairie / Préfecture
J - 1 mois	Contrat pour la location de la halle Perdtemps (Mairie)
J - 1 mois	Demande et préparation du cahier pour les bourses (mairie/préfecture)
J - 21	Préparation fiche de dépôt et flyers
	Préparation des bornes de pub
	Information aux journaux locaux
	Publicité internet
	Création du doodle + appel aux bénévoles connus
	Gestion du planning
J - 15	Impression des flyers
	Distribution des flyers écoles/commerces
	Mise à jour du blog (mise à disposition des fiches de dépôt)
	Permanence des inscriptions pour le vide grenier
	Suivi des emails pour attribution des N° de fiches
	Préparation des fonds de caisse
J - 10	Pose des bornes à Gex et alentours
J - 5	Achat divers pour la bourse/Vide grenier
J - 1	Etat des lieux de la Halle Perdtemps
	Préparation de la bourse/ métrage vide grenier/ réception des dépôts
Jour J	Bourse (Vente/Caisse/Surveillance, etc...)
J + 2	Comptabilité + opérations bancaires
J + 15	Déclaration des exposants (cahier) à déposer en préfecture



Légende :

Tâches réparties entre Tous les membres du SOU (Présidente + Trésorière + Secrétaire + bénévoles) ==> Se référer à la liste des tâches pour la préparation d'une manifestation (quasi identique à chaque fois).
Tâche effectuée par la Présidente
Tâche effectuée par la Trésorière
Tâche effectuée par la Secrétaire
Tâche effectuée en commun par Le Bureau (Présidente + Trésorière + Secrétaire)

